

Décision

Générale

colonial

Décision n° 542 29/05/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 mai 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Corr a (Paul), de l'infanterie coloniale, d sign  pour servir « hors cadres » en C te Fran aise des Somalis, et arriv    Djibouti le 19 mai 1952, est affect  au D p t de la Milice de la C.F.S. pour compter du jour de son d barquement. Il prendra les fonctions de comptable «mat riel»,   compter de cette m me date, en remplacement de l'adjudant Lelong rapatriable.